

M. Broussé, socialiste, avant de voter les crédits demandés...

M. Broussé, socialiste, avant de voter les crédits demandés... (Continuation)

Vif incident

M. Etienne qui est responsable... M. Etienne qui est responsable...

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

M. Etienne qui est responsable... (Continuation)

L'hygiène à la caserne

M. Lechaud, président de la commission d'hygiène...

Contre les Crédits

M. Reiff-Duguesne expose les raisons pour lesquelles...

L'article 33

M. Viollette reproche au gouvernement d'apporter...

Il y a pointage

Le Président met aux voix l'article unique du projet...

L'interpellation Gheusi

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare...

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

M. Charles Dumont, ministre des finances, déclare... (Continuation)

Totaux de 234.500.000 francs, en sus des crédits...

« Les dépenses se répartissent ainsi : Service du génie, 162 millions ; service de l'Intendance, 34.500.000 francs ; service de l'habillement, 10 millions ; service de l'équipement, 27.500.000 francs. »

Comment on votera

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration...

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

M. Angevau, au nom de ses amis politiques, fait une courte déclaration... (Continuation)

LE BUDGET AU SÉNAT

Le Sénat a poursuivi hier, dans ses deux séances du matin et de l'après-midi, l'examen du budget de 1913. Il a abordé l'examen de la loi de finances.

M. Linteilhac a proposé la déjonction de l'article 3 concernant la transformation de l'impôt sur les propriétés bâties en impôt de quotité.

M. Dumont a combattu la déjonction, qui a été repoussée, après partage, par 152 voix contre 121.

M. Linteilhac a déposé un amendement tendant à réduire l'article 3 de la Chambre aux paragraphes 1 et 2, c'est-à-dire en ce qui concerne la contribution foncière des propriétés non bâties.

Cet amendement a été adopté à l'unanimité moins 19 voix.

Plusieurs articles ont été adoptés, mais l'article 18 qui prévoit une taxe sur les grandes chasses, est vivement combattu et, finalement, repoussé.

Après adoption d'un amendement de M. Gaston Menier, fixant au 1er mai 1914 l'expiration du texte relatif à la taxe des affranchissements de lettres, le Sénat a voté, par 152 voix contre 121, l'adoption de l'article 24 renvoyé à aujourd'hui mercredi prochain.

LES PERQUISITIONS et les Incidents militaires

A GRENOBLE. Au cours d'une perquisition chez un syndicaliste militant, on a découvert des brochures antimitillitaires et une volumineuse correspondance concernant des militaires de la région et avec la « Guerre sociale ».

A BORDEAUX. Le nombre des perquisitions opérées est de dix. Les lettres saisies chez M. Dorel, conseiller municipal, socialiste unifié, ont été saisies par un agent de la police.

A LYON. Le conseil municipal, réuni lundi soir en séance privée de commission, a adopté un ordre du jour ainsi conçu :

« Le conseil municipal de Lyon proteste contre les perquisitions provocatrices, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion, opérées au secrétariat de la Bourse du travail par des militaires privés des droits de citoyens. »

« Il revendique hautement pour les travailleurs le droit à l'organisation. »

« La commission administrative de la Bourse du travail a été informée par le conseil municipal de la Bourse du travail de la saisie de lettres de la région et de domicile de ses parents. »

A NARBONNE. Les socialistes ont organisé un meeting de protestation contre les perquisitions opérées à la Bourse du travail et chez les militants de la région et de domicile de ses parents.

A BELFORT. Des perquisitions ont été faites à la Bourse du travail et chez plusieurs militants, notamment chez un lieutenant de la région et de domicile de ses parents.

Les incidents militaires

Rodez, 27 mai. A la suite du rapport du général Billia, chargé de l'enquête sur les faits du 12<sup>e</sup>, le général Fauris, commandant le 10<sup>e</sup> corps, a adressé hier au colonel Escudé une dépêche de félicitation à tous les officiers et sous-officiers pour leur énergique attitude, lors des récentes opérations. Cette dépêche a été communiquée aux troupes par le voix du rapport.

Bar-le-Duc, 27 mai. Un soldat du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie a été tué dans une embuscade de la caserne. Certains prétendent qu'un aurait trouvé dans le paquetage de ce militaire — plan de campagne — et des brochures antimitillitaires et qu'il faudrait chercher dans le paquetage d'une dépêche, les motifs qui auraient poussé cet homme à un acte de désespoir.

Bien que les autorités militaires gardent le silence sur cette affaire, il n'apparaît nullement assuré le correspondant de l'agence « Pour » à la suite de son enquête, que des documents antimitillitaires aient appartenu à ce soldat ; il semble même être invraisemblable qu'il se serait fait un parti quelconque dans la propagande de ces derniers jours.

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. »

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

CONTES ET VARIÉTÉS

La Jarretière de la Mariée

Roger de Vigneulle va arriver chez lui ce soir, son principal créancier, le père Saligny, est en colère et plus irrité que jamais.

« Non, monsieur le comte, je ne veux plus entendre. Vous vous moquez de moi, c'est tout simple. Je n'ai rien dit de tout cela. »

« Je vous assure, Monsieur Saligny, que je n'ai jamais dit mot de tout cela, jamais ! »

« Vous ne pouvez pas mentir, d'accord ? »

« Je ne le puis pas, effectivement. »

« Alors d'accord même je m'en vais chez moi. »

« Faites ! conclut Roger en étonnant un baillement et d'un ton qui ne laissait aucun doute sur le complet inefficacité de cette menace. »

« Je vous avais cependant proposé un moyen, un moyen bien simple, reporté le vieux Saligny, égoïste et démonté par l'impertinence de son interlocuteur. »

« Vous m'avez promis... »

« Vous seriez marié ! »

« Grand merci ! Je me mieux vous de voir ! »

« C'est ce que j'ai vu ! Quand j'ai vu de quoi vous vous moquez de moi ! »

« Marie ! Marie par vous ! Moi, vous n'y songez pas, Monsieur Saligny ! »

« Vous m'avez promis, Monsieur Saligny, que vous m'avez promis de me faire un mariage ! »

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Vous m'avez promis de me faire un mariage ! » (Continuation)

« Mais la raison, ce diable de Saligny ! Elle est revenue, cette petite ! On ne peut pas se marier sans elle ! »

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

« On ne peut pas se marier sans elle ! » (Continuation)

Les destructeurs du monde par Paul-Yves SEBILLOT

La région où nos camarades ont disparu... Nous ne savons donc pas quels dangers nous attendent ; aussi je vous recommande de redoubler de précautions et de bien surveiller la route.

les ordres de leur chef qui leur avait recommandé de ne pas s'écarter et d'être de retour avant la nuit ? Pourquoi n'étais-je pas suspect ?

branches cachées formant un dôme de verdure et après qu'il ne laissait filtrer que de minces filets de lumière, plongant la forêt dans un demi-jour qui ne permettait pas de voir au loin.

« Ce n'est pas le capitaine, mais le lieutenant qui a été tué. » (Continuation)

SUCRE ABEILLE le plus sucré BAPTÈME SELESPAUL-HAYEZ